

Envoyé en préfecture le 01/04/2022

Reçu en préfecture le 01/04/2022

Affiché le



ID: 031-200003507-20220329-2022\_05\_D\_03\_29-DE

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU 29 MARS 2022

Nombre de délégués en exercice : 30 titulaires

Nombre de membres votants : 21

Titulaires présents : 13

Titulaires représentés :

Suppléants :

6

Procurations:

2

Secrétaire de séance : Mme AUGER Maryse

L'an deux mille vingt-deux, mardi vingt-neuf mars à 17 heures 30, le Comité Syndical du Syndicat Mixte du SCoT du Nord Toulousain, dûment convoqué en date du 23 mars 2022, s'est réuni à la Mairie de Saint-Sauveur sous la présidence de Philippe PETIT, Président.

#### Délégués titulaires présents :

CC des Coteaux du Girou:

Mme AUGER, M. ROUMAGNAC L., Mme ROUSTIT I., M. VINTILLAS

E.

CC du Frontonnais:

M. CAVAGNAC H., Mme CLAVEL ALBAR V., M. PETIT Ph., Mme

CC des Hauts Tolosans :

Mme AYGAT Ch., MM. CODINE Fr., DULONG D., Mme FOURCADE

M-L., M. LAGORCE P.

#### Délégués titulaires représentés :

CC des Coteaux du Girou:

M. CALAS D. représenté par Mme AUGER M. (Pouvoir)

M. CUJIVES D. représenté par M. CASALE JF (suppléant)

M. PLICQUE P. représenté par Mme BACHELET N. (suppléante)

CC du Frontonnais: M. LECORRE D. représenté par M. JEANJEAN P. (Suppléant)

Mme SOLOMIAC C. représentée par M. PETIT Ph. (Pouvoir)

CC des Hauts Tolosans

M. ALARCON N. représenté par M. BAGUR S. (Suppléant)

M. ESPIE J-C. représenté par Mme OGRODNIK. P. (Suppléante)

CC Val'Aïgo:

M. MAUREL C. représenté par Mme MONCERET M. (Suppléante)

#### Délégués titulaires absents ou excusés :

CC du Frontonnais:

MM PROVENDIER Ph., TERRANCLE S.

CC des Hauts Tolosans :

MM DELMAS J-P., NOËL S., ZANETTI L.

CC Val'Aïgo:

Mme BLANCHARD ESSNER S., M. DUMOULIN J-M., Mme

GAYRAUD I., MM. JOVIADO G.

#### Délibération n ° 2022 /05

Approbation du Compte de gestion du Trésor 2021 Objet:

Le Président rappelle que le Compte de Gestion est établi par le Comptable du Trésor Public en vertu du principe de séparation de l'ordonnateur et du comptable.

Après s'être assuré que le Receveur ait repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2021, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats



Envoyé en préfecture le 01/04/2022

Reçu en préfecture le 01/04/2022

Affiché le



de paiement ordonnancés, et qu'il ait procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui ont été prescrites de passer dans ses écritures,

Considérant que le Compte de Gestion établi par le Receveur est conforme au Compte Administratif du syndicat,

- statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2021 au 31 décembre 2021, y compris celles relatives à la journée complémentaire,
- statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2021 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,

Entendu l'exposé de Monsieur le Président,

Le Comité Syndical,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DÉCIDE

DE DÉCLARER que le Compte de Gestion dressé par le Receveur pour l'exercice 2021, Article 1er:

visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa

part.

Article 2: DE NOTIFIER la présente délibération, accompagnée des résultats budgétaires de

> l'exercice et d'exécution du Budget, extraits du Compte de Gestion (pages 22 et 23) et annexés à la présente délibération, au représentant de l'Etat et au Receveur du Syndicat

Mixte du SCoT du Nord Toulousain.

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le

Tribunal Administratif, dans un délai de 2 mois à compter de sa notification.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Pour copie conforme,

Date de la convocation: 23/03/2022

Date d'affichage :

23/03/2022 01/04/2022

Certifié exécutoire le : Affichée le :

01/04/2022

Philippe PETIT, Président

35000 - SM SCOT DU NORD TOULOUSAIN -

ETABL Envoyé en préfecture le 01/04/2022 D TOULOUSAIN

Reçu en préfecture le 01/04/2022



ID: 031-200003507-20220329-2022\_05\_D\_03\_29-DE

Exercice 2021

## Résultats budgétaires de l'exercice

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS	
RECETTES	·	·		
Prévisions budgétaires totales (a)	105 019,68	550 319,26	655 338,94	
Titres de recette émis (b)	25 003,24	369 051,55	394 054,79	
Réductions de titres (c)		40 562,73	40 562,73	
Recettes nettes (d = b - c)	25 003,24	328 488,82	353 492,06	
DEPENSES	<u> </u>			
Autorisations budgétaires totales (e)	105 019,68	550 319,26	655 338,94	
Mandats émis (f)	673,64	346 830,18	347 503 <b>,</b> 82	
Annulations de mandats (g)		1 386,53	1 386,53	
Depenses nettes (h = f - g)	673,64	345 443,65	346 117,29	
RESULTAT DE L'EXERCICE	•	·		
(d - h) Excédent	24 329,60		7 374,77	
(h - d) Déficit		16 954,83		

# Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des personnalisés

35000 - SM SCOT DU NORD TOULOUSAIN - Exercice 2021

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2020	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2021	RESULTAT DE L'EXERCICE 2021	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2021
I - Budget principal					
Investissement	50 016,44		24 329,60		74 346,04
Fonctionnement	222 067,36		-16 954,83		205 112,53
TOTAL I	272 083,80		7 374,77		279 458,57
II - Budgets des services à					
caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à					
caractère industriel					
et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	272 083,80		7 374,77		279 458,57